

**Danièle PRUVOT**  
Présidente de l'UR 01

**Le 7 février 2018,**

Bonjour à tous et toutes,

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant :

- Le concours régional Image Projetée monochrome
- le concours régional Audiovisuel
- le challenge régional de la Série sonorisée
- la soirée de gala audiovisuel donnée par le Club d'Arras

### **Organisation des deux journées de concours**

**Le Club Arras Passion Photo** aura le plaisir de vous accueillir pour les deux journées de compétitions en vidéoprojection.

**Lieu des concours : Salle Denise Glaser**

(à l'étage, ascenseur possible)

**Hôtel de Guînes**

**Rue des Jongleurs à Arras**

(possibilité de parking payant le samedi et gratuit le dimanche juste devant, au Palais Saint-Vaast, possibilité de parking gratuit devant la Cité Nature ou devant la Citadelle et Citadine gratuite toutes les dix minutes qui s'arrête juste devant l'Hôtel de Guînes).

**Repas pris en commun le midi** : *toutes les informations précises vous seront communiquées ultérieurement.*

### **Concours Image Projetée Monochrome**

**Samedi 24 février 2018**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les deux documents réalisés à votre intention par notre commissaire régional Patrick Quétel : **les nouveautés 2018 et le règlement correspondant pour ce concours nouvelle formule.**

**Accueil : 8 h 45**

**Début du jugement : 9 h 15 - Fin du jugement et annonce des résultats : 18 h**

### **Concours régional Audiovisuel**

**Dimanche 25 février 2018**

**Date limite d'inscription sur le site des concours pour le montage Audiovisuel : samedi 17 février 2018 23 h 59 ! Date limite d'envoi des œuvres par wetransfer : Dimanche 18 février 23 h 59.**

**Ce concours est sélectif pour le National 2 Audiovisuel.** En effet, cette année la FPF a créé un échelon national supplémentaire en Audiovisuel avec le concours National 1.

Participent à la Coupe de France : Frédéric Blanchard, José Catalan et Alain Pruvot

Participe au Concours National 1 : Jean-Paul Caudron

Je vous prie de trouver en pièce jointe **le règlement du concours régional Audiovisuel** préparé par Régis Peers, commissaire régional et Alain Pruvot, commissaire régional adjoint.

**Accueil : 9 h - Début des projections : 9 h 30**

**Dimanche après-midi à partir de 15 heures**

### **Challenge régional de la Série Sonorisée**

Comme en 2018, j'ai souhaité mettre sur pied ce challenge régional afin de permettre à nos adhérents et à un public plus large de voir ces créations qui sont destinées à concourir, en accès direct, au concours

national. Ce challenge n'est en rien sélectif pour ce concours national mais nous permettra au niveau national de récompenser la meilleure série régionale 2018.

Comme pour le concours Audiovisuel, le challenge se fera sous la forme anonymée (voir dans le règlement du concours Audiovisuel ces particularités).

Vous trouverez sur le Livret des compétitions toutes les informations concernant le règlement (pages 41 et suivantes).

***Pour ce challenge régional : pas d'inscription sur le site mais directement auprès de notre commissaire Audiovisuel Régis Peers : envoi des séries dernier délai, le dimanche 18 février à 23 h 59 !***

**Attention, ce challenge n'étant pas sélectif pour le National, les auteurs doivent s'inscrire pour le concours national directement sur le site des concours national.**

**Samedi 24 février à 20 h 30**

**Spectacle audiovisuel proposé par le Club Arras Passion Photo**

***Plus d'informations sur le spectacle dans une prochaine Lettre***

**Dans la prochaine Lettre de l'UR 01, vous aurez aussi toutes les informations concernant le Concours régional Nature Image projetée !**

Dans l'espoir de vous accueillir nombreux lors de ces journées,

Bien cordialement,

***Danièle PRUVOT***

***Egalement présidente du Club Arras Passion Photo***